



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'HÉRAULT

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 20 mai 2011

Sécurité routière : mise en œuvre des nouvelles mesures dans l'Hérault

Le préfet de l'Hérault réunira le lundi 6 juin l'ensemble des acteurs de la sécurité routière et les représentants des usagers de la route pour une concertation sur la mise en œuvre des mesures décidées le 11 mai par le Gouvernement.

Jusqu'à cette concertation, aucun panneau annonçant l'emplacement d'un radar ne sera enlevé dans le département.

La préfecture informera de chaque nouvelle installation de radars (feux rouges et vitesse) prévus dans le programme d'équipement 2011.

Contact presse : 04 67 61 61 25